



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vaccination et point épidémiologique

NEWSLETTER #3

JUIN 2021

www.haute-savoie.gouv.fr

En Haute-Savoie au 4 juin 2021

➔ taux d'incidence = 101,8

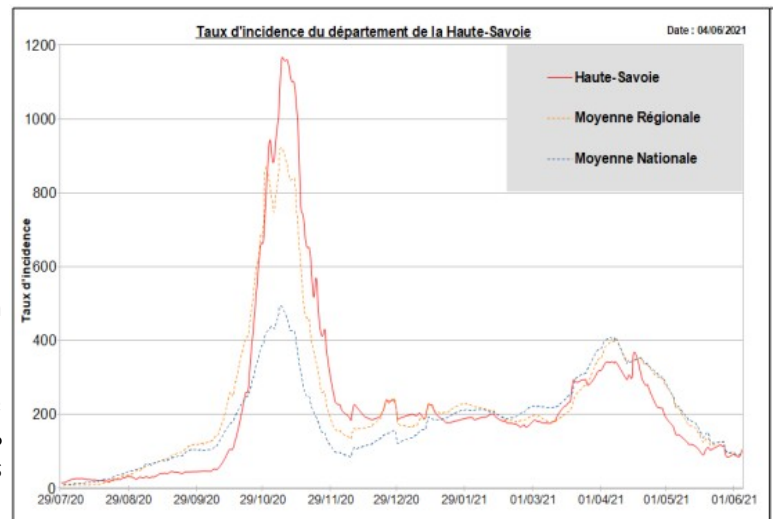
➔ taux de positivité = 3,6 %
(sur 7 jours glissants)

➔ taux moyen régional = 104,4

➔ taux moyen national = 103,5

112 personnes hospitalisées, dont 15 en réanimation | soins intensifs.

En un mois, cela représente une baisse de 41 % pour le taux d'incidence et de 48 % pour le nombre de personnes hospitalisées.



435 170 personnes ont été vaccinées (292 782 ont reçu une 1^{re} injection et 142 388 en ont reçu 2).

Ont reçu au moins une dose (nombre cumulé) :

➔ professionnels de santé = 22 070

➔ résidents en EHPAD/USLD = 4 737

La vaccination ouverte à tous les Français de plus de 18 ans



Afin de permettre à tous de retrouver une vie normale le plus rapidement possible, **le Gouvernement a ouvert la vaccination à tous les Français de plus de 18 ans dès le lundi 31 mai 2021.** Afin de répondre au plus vite à la demande de ce nouveau public éligible, les services de l'État en Haute-Savoie, avec l'ensemble des partenaires et les professionnels de santé, déjà pleinement engagés et mobilisés, mettent tout en œuvre pour accélérer la campagne de vaccination. Ainsi, les centres se mobilisent :

- pour augmenter leur capacité vaccinale au vaccin Pfizer Bio N'Tech (passant de 39 000 injections en semaine 21 à plus de 45 000 en semaine 22) ;
- élargir leurs horaires d'ouverture comme à Rochexpo où des sessions nocturnes sont organisées à compter du vendredi 4 juin, tous les mardis et vendredis de 19h à 23h.

En plus des vaccinations possibles dans les centres, les professionnels de villes (médecins et pharmaciens) pourront également injecter le vaccin Moderna en cabinets et officines, à compter de cette fin de semaine.

Nous invitons toutes les personnes de plus de 18 ans à se rendre sur les plateformes de réservation (Doctolib) afin d'obtenir un rendez-vous dans les prochains jours.

LA CAMPAGNE DE VACCINATION EN HAUTE-SAVOIE



Grâce à la mobilisation et à l'engagement de tous, la campagne de vaccination contre la Covid-19 a continué de monter en puissance au mois de mai en Haute-Savoie.

Opération « tous sur le pont »

Du lundi 10 au dimanche 17 mai 2021, une grande opération de mobilisation a été menée en Haute-Savoie comme dans l'ensemble des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes visant à renforcer la campagne vaccinale durant le pont de l'Ascension. Bilan en Haute-Savoie : 41 938 personnes vaccinées en une semaine.

Le centre de vaccination éphémère d'Annecy-Espace Rencontre a ainsi permis de vacciner près de 1 000 personnes par jour entre le 13 et 16 mai. Les nocturnes organisées aux centres de la Roche-sur-Foron, Thonon-les-Bains et Annemasse ont porté ce chiffre à près de 1300 personnes vaccinées par jour.

Cette hausse significative du nombre de personnes vaccinées dans le département durant le pont de l'Ascension s'explique non seulement par la mise en œuvre d'horaires élargis dans certains centres de vaccination mais également par une opération « Moderna » où 13 000 personnes seront vaccinées d'ici le 23 mai.



12 mai 2021 - Session nocturne au centre de vaccination d'Annemasse

Ouverture d'un centre de vaccination éphémère à Annecy-le-Vieux

Le jeudi 13 mai 2021, un centre de vaccination éphémère a ouvert à l'Espace Rencontre à Annecy-le-Vieux. Du 13 au 23 mai, il est resté ouvert tous les jours, dimanches et jours fériés compris avec une session nocturne le 18 mai dernier. Pendant cette période, 10 857 personnes ont été vaccinées avec le vaccin Moderna. Le centre sera à nouveau ouvert pour permettre l'injection des doses de rappel. Le centre de vaccination d'Espace Rencontre a rouvert ses portes du 31 mai au 18 juin (1^{ère} injection) et rouvrira du 12 juillet au 30 juillet (2^{ème} injection uniquement) pour 3 sessions nocturnes par semaine, les lundis, mercredis et vendredis de 18h à 22h.



Ouverture d'un centre de vaccination à Sciez

Le lundi 31 mai 2021, un centre de vaccination a ouvert ses portes à Sciez au centre d'Animation de Sciez (CAS), 130 route d'Excenevex. Les injections seront réalisées, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, avec le vaccin Pfizer et 1000 doses seront allouées au centre chaque semaine.

Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie tient à remercier l'ensemble des acteurs engagés au quotidien pour vacciner et vacciner encore : Etat, collectivités territoriales, services départementaux d'incendie et de secours, personnels administratifs, professionnels de santé, vétérinaires, acteurs privés mais également de très nombreux bénévoles.

Où se faire vacciner ?



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Centres de vaccination en Haute-Savoie



Centres

- ◆ Existants
- ◆ Nouveaux



Une unité mobile de vaccination
quadrille le département

Conception : DDT 74
Sources : Préfecture 74, DDT 74, IGN

Préfecture de Haute-Savoie

Réalisé le 21 mai 2021

Commune	Centre	Adresse	Horaires d'ouverture
Annecy	Cap Périaz	100 avenue de Periaz	9h-13h / 14h-18h du lundi au samedi
Annecy	CPAM	10 avenue Lucien Boschetti	7h45 / 16h du lundi au vendredi
Annecy-le-Vieux	Espace Rencontre	39 Route de Thônes	de 9h00 à 18h00, tous les jours
Annemasse	Martin Luther King	Rue du Dr Francis Baud	9h-13h / 14h-18h du lundi au vendredi + 9h-13h le samedi
Balme-de-Sillingy	Gymnase du lac	Sentier du lac	9h-13h / 14h-18h du lundi au samedi
Bonneville	Agora	42 avenue de la Gare	9h-13h / 14h-18h du lundi au vendredi
Chamonix	Centre des congrès le Majestic	241 allée du Majestic	8h45-12h / 13h45-18h du lundi au vendredi
Châtel	Salle la Châtelaine	Place de l'Eglise	8h30-12h30 / 14h-18h du lundi au vendredi 12h30 + 10h-14h samedi et dimanche
Cluses	Médipôle	35 bd du Chevrant	10h-18h du lundi au dimanche
Contamine-sur-Arve	Centre hospitalier Alpes Léman	558 route de Findrol	10h-18h du lundi au vendredi
Épagny-Metz-Tessy	Centre hospitalier Annecy Genevois	1 avenue de l'Hôpital	8h30-18h30 du lundi au vendredi
Évian	Palais des Festivités	Place Peintre Charles Cottet	9h-12h30 / 14h-17h30 du lundi au samedi
Faverges	Salle Omnisports	895 route d'Alberville	9h-13h / 14h-18h du lundi au vendredi
La-Roche-sur-Foron	Rochexpo	59 rue des Centaures	9h-13h / 14h-19h du lundi au samedi
Rumilly	Salle des fêtes	1 rue du Sophora	8h30-12h30 / 14h-18h du lundi 14h au vendredi
Passy	Parvis des Fiz	255 rue Arsène Poncey	9h-13h / 14h-18h du lundi au samedi
Saint-Jean-d'Aulps	Maison de santé de la vallée d'Aulps	58 impasse Alexis Leaud	9h-13h / 14h-18h du lundi au vendredi + 9h-13h le samedi
Saint-Julien-en-Genevois / Archamps	Bâtiment Salève	155 rue Ada Byron Archamps Technopole	8h30-12h30 / 14h-18h du lundi au vendredi
Saint-Julien-en-Genevois	CHANGE	Chemin du loup	8h30 - 18h30 du lundi au vendredi
Sallanches	Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc	380 rue de l'Hôpital	10h - 18 h du lundi au vendredi
Samoëns	Espace le Bois aux Dames	Place Base de loisirs, Voie Communale N°8	10h-18h du lundi au samedi
Sciez	Centre d'animation (CAS)	130 route d'Excenevex	8h30-12h / 15h-19h du lundi au vendredi
Thônes	Espace Coeur des Vallées	Place Avet 74230 Thônes	9h-13h / 14h-18h du mardi au dimanche
Thonon-les-Bains	Lémaniaz	13 avenue de la Grangette	9h-13h / 14h-18h du lundi au vendredi
Thonon-les-Bains	Hôpitaux du Léman	11 chemin du Morillon	10h - 18 h du lundi au vendredi



Zoom sur le pass sanitaire

La stratégie de déploiement du pass sanitaire, dans le cadre du plan de réouverture du pays, vise à sécuriser la reprise des activités qui présentent les plus forts risques de diffusion épidémique. Il sera utilisé pour accéder à des rassemblements ou des événements à partir du 9 juin 2021, date de réouverture des différents établissements recevant du public.

Le pass sanitaire permettra notamment de rouvrir et de reprendre des activités rassemblant un nombre élevé de personnes. Il sera également utile pour faciliter les passages aux frontières, la plupart des pays demandant actuellement de fournir à l'entrée de leur territoire des documents faisant état d'un test négatif récent, d'une preuve de rétablissement ou d'un certificat de vaccination.

Comment fonctionnera ce pass sanitaire ?

Le pass sanitaire centralisera plusieurs documents relatifs à la Covid-19 :

- ✓ la preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique ;
- ✓ le certificat de rétablissement de Covid-19 ;
- ✓ le certificat de vaccination.

Il pourra être utilisé en **format numérique** via [l'application TousAntiCovid Carnet](#), un outil permettant de stocker les différents certificats d'une personne, mais aussi ceux de ses enfants ou de personnes dont elle a la charge. Il sera également possible d'utiliser le pass sanitaire en format papier.

Le pass sera-t-il obligatoire ?

En aucun cas, il ne s'agira d'appliquer ce pass à ce qui fait la vie quotidienne des Français. Les grandes surfaces, les lieux de travail, les services publics ou encore les restaurants ne seront pas concernés par ce pass. En revanche, les événements ou lieux impliquant des grands

rassemblements à des fins de loisirs seront, eux, concernés par le pass, s'ils présentent des risques d'attroupement, ou de maintien de beaucoup de personnes ensemble en situation statique. À ce titre, il s'appliquera au-delà de 1 000 personnes, dans le respect par ailleurs des jauges limites (5 000 personnes du 9 au 30 juin).

Ces lieux, établissements et événements seront précisément définis par la voie réglementaire. Parmi eux seront intégrés :

- ✓ chapiteaux, salles de théâtre, salles de spectacles, salles de conférence ;
- ✓ salons et foires d'exposition ;
- ✓ établissements de plein air et établissements sportifs couverts ;
- ✓ parcs à thèmes ; grands casinos ;
- ✓ festivals assis ou debout de plein air ;
- ✓ compétitions sportives de plein air en extérieur ;
- ✓ croisières et bateaux à passagers avec hébergements au-delà de 1 000 passagers ;
- ✓ autres événements, lorsqu'ils sont spécifiquement localisés (bals organisés par les collectivités, par exemple).

Pourra-t-on voyager en Europe grâce à ce pass sanitaire ?

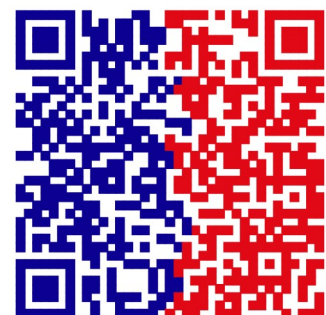
Oui. Différents types de certificats pourront être exigés : test virologique négatif de moins de 72h, preuve de rétablissement et, pour certains pays, une preuve de vaccination.

Tous les Français pourront-ils être en possession d'un pass sanitaire ?

Oui, car contrairement à un « pass vaccinal », le pass sanitaire, lui, proposera trois types de preuves non cumulatives, ce qui en garantit l'accès à l'ensemble des citoyens :

- ✓ la preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique ;
- ✓ le certificat de rétablissement de Covid-19 ;
- ✓ le certificat de vaccination.

Le pass sanitaire ne sera pas exigé pour les enfants de moins de 11 ans.

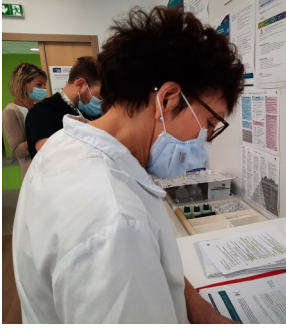


#Tous AntiCovid



PLUS D'INFOS [sur le pass sanitaire](#)

PORTRAIT



Rencontre avec Sylvie Mandier, infirmière en retraite, pleinement investie dans la campagne de vaccination au Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL). Après avoir pris sa retraite en février 2020, cette femme dynamique s'est directement engagée dans la crise sanitaire : d'abord, auprès de ses collègues, en poursuivant son travail au service de Santé au travail puis au Centre de Vaccination des Professionnels de Santé (CVPS). Aujourd'hui, Sylvie continue de vacciner sans relâche tout en formant les étudiants mais aussi les professionnels libéraux et les autres retraités volontaires pour participer à la vaccination.

Sylvie, notre première question peut paraître évidente mais êtes-vous vaccinée ?

Oui, j'ai été une des premières à me faire vacciner dès janvier ! En tant qu'infirmière au service de Santé au travail, j'ai passé ma vie à vacciner mes collègues et je suis profondément convaincue des bienfaits du vaccin pour soi mais aussi pour éviter aux professionnels de santé de contaminer les collègues et les patients à l'hôpital. Se vacciner, c'est se protéger et protéger les autres.

C'est donc par conviction que vous êtes revenue de votre retraite ?

Oui, face à ce contexte sanitaire, il me semblait essentiel de reprendre du service, de participer à l'effort collectif. Ça répond aux valeurs de mon métier : se mettre au service des gens, pour les protéger et les soigner. Puis après 38 ans de carrière au CHAL, c'était évident de revenir dans ce Centre que j'affectionne particulièrement.

Parlez-nous du Centre de Vaccination du CHAL ?

Les premières vaccinations contre la COVID-19 ont débuté dès le début du mois de janvier au CHAL. Au début, cela concernait uniquement les professionnels de santé. Nous avons commencé dans une petite salle de l'hôpital mais rapidement, nous ne pouvions plus répondre à la demande. Un centre de vaccination plus pérenne a donc été installé dans la partie neuve de l'hôpital, au sein du bâtiment « le Môle ». L'équipe du Centre est composée de trois secrétaires médicales chargées des prises de rendez-vous, de l'accueil et de la prise en charge administrative des patients, d'un médecin qui vérifie l'indication à la vaccination et de deux infirmières qui peuvent être aidées par des étudiants en stage de dernière année à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Chaque maillon est indispensable à la chaîne de la vaccination. C'est grâce à l'engagement de chacun, professionnels de santé du CHAL, retraités, étudiants et aussi professionnels libéraux que le CVPS peut proposer autant de plages de vaccination depuis janvier.

Une centaine de personnes sont vaccinées quotidiennement au CVPS. C'est un centre à taille humaine où chaque personne est prise dans son individualité. C'est très important car nous accueillons un public particulièrement fragile qui nécessite une surveillance accrue. Après chaque vaccination, le patient reste entre 15 et 30 minutes

sous surveillance selon les recommandations du médecin. Face à la montagne, au calme, avec une musique douce et sur des sièges confortables nous mettons tout en œuvre pour que les patients passent un bon moment. Aujourd'hui, au CHAL, la vaccination est ouverte aux professionnels de santé mais aussi aux patients fragiles, et depuis peu aux proches des professionnels de santé.



Décrivez-nous plus particulièrement votre rôle ?

Notre rôle est multiple. Notre travail commence avant l'arrivée du patient. Nous recevons les flacons de vaccin de la pharmacie en fonction des rendez-vous du jour. Nous devons commencer à préparer les vaccins, la préparation est différente pour chaque vaccin, Moderna, AstraZeneca ou Pfizer BioNTech. C'est un calcul permanent pour ne perdre aucune dose. S'il nous reste des doses, nous appelons les responsables de service pour trouver des patients ou professionnels volontaires. On cherche par tous les moyens à utiliser chaque dose, si on doit rester plus tard le soir pour ne pas en gâcher une, on le fera.

Outre la préparation et la gestion des doses, nous réalisons l'acte de vaccination et ce n'est pas qu'une simple pique. Lorsque le médecin nous amène le patient, nous vérifions les « 5 B » : le bon patient, le bon vaccin, la bonne dose, le bon moment et la bonne voie. Car c'est un protocole très précis, différent pour chaque personne.

Un petit mot pour les jeunes au moment où la vaccination s'ouvre à tous les adultes ?

Je leur dis d'aller se faire vacciner, pour eux mais aussi pour leurs proches. Car la vaccination, c'est la seule solution pour revenir à la vraie vie. Toutes les personnes qui sont venues se faire vacciner au CHAL sont ressorties heureuses. Le vaccin, ils le reçoivent comme un cadeau !



[Retrouvez l'interview de Sylvie en vidéo et découvrez le centre de vaccination du CHAL](#)